

Question présentée par la députée :
M^{me} Salima Moyard

Date de dépôt : 28 août 2014

Question écrite

Le canton de Genève ne souhaite-t-il plus soutenir l'information concernant le tourisme bon marché pour les jeunes ?

Genève est une destination touristique majeure en Suisse et se doit d'offrir une information de qualité sur la large palette de prestations à disposition de différents publics de voyageurs, allant des hôtels cinq étoiles aux auberges de jeunesse en passant par les pensions de classe moyenne. L'ensemble de cette offre doit être portée à la connaissance des différents types de public et cela nécessite ainsi différents types de canaux de communication complémentaires.

L'un des acteurs essentiels pour la communication de l'offre touristique bon marché principalement à destination des jeunes est l'association à but non lucratif CAR (« Coordination Accueil & Renseignements »), née en 1974 et nommée auparavant « Groupe de Coordination pour l'Accueil et l'Hébergement des Jeunes à Genève » (CAHJ). Fêtant ses 40 ans cette année, l'association CAR accueille environ 20 000 personnes (7 jours sur 7, de 9h00 à 21h00, de mi-juin à mi-septembre) à son point d'information – le « CAR bleu » – offrant des informations sur les logements bon marché à Genève, ainsi que sur les activités estivales proposées à Genève et environs et promouvant la diversité de l'offre culturelle genevoise. Une équipe de douze jeunes réceptionnistes, dont c'est souvent le premier emploi, est formée à cet effet. De plus, le « CAR-info », un dépliant extrêmement fourni, est édité chaque année et recense de manière concise et intelligente de nombreuses adresses et contacts recouvrant logement, transports, offre culturelle, restauration et informations pratiques.

Le canton de Genève a toujours reconnu et apprécié le travail du CAR. A cet effet, il a – tout comme la Ville de Genève – soutenu l'association depuis 1974 par des subventions directes.

Sans reprendre l'historique complet depuis la création de l'association en 1974 (et en laissant de côté la participation annuelle de 6 000 F, pour l'instant maintenue, pour l'impression stricte du dépliant), la subvention cantonale annuelle à l'association a évolué de la manière suivante depuis 2002 : de 40 000 F (2002-2004) à 25 000 F (2005, sur décision du département compétent) puis 20 000 F (2006-2007, sur décision (!) de Genève Tourisme), un retour à 25 000 F (2008-2012, suite aux demandes réitérées de l'association) et une chute abrupte à 15 000 F (2013, au moment de la création de la Fondation Genève Tourisme) puis une suppression totale de la subvention cantonale (2014)... !

Il est problématique de constater que les baisses de subvention (à l'exception de celle de 2005, décidée par l'Etat) l'ont toujours été à l'initiative de l'organisme Genève Tourisme, devenue une fondation en 2013.

Comment se fait-il que depuis 2004, le canton laisse la Fondation pour le tourisme, puis Genève Tourisme faire varier à sa guise une subvention à un organisme subventionné depuis 40 ans par le canton et qui ne fait qu'administrativement transiter par Genève Tourisme ?

Il est, dans ce contexte, difficile d'avoir un autre sentiment que celui que le canton laisse tous pouvoirs à Genève Tourisme concernant le financement de l'association CAR. Il se désengage ainsi de ses responsabilités dans le domaine de la politique du tourisme à Genève, à l'occasion d'une démarche probablement purement administrative.

Dans ce contexte, je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- ***Pourquoi la subvention directe du canton à l'association CAR transite-t-elle par Genève Tourisme depuis 2004 ?***
- ***Comment le Conseil d'Etat peut-il cautionner les baisses successives décidées par Genève Tourisme qui aboutissent en 2014 à une suppression totale de subvention cantonale pour l'association CAR ?***
- ***Le Conseil d'Etat souhaite-t-il toujours que l'association CAR soit subventionnée pour la prestation qu'elle fournit dans le domaine touristique ?***
- ***Si oui, comment le Conseil d'Etat prévoit-il de garantir de manière pérenne la subvention de l'association CAR, quand bien même elle transiterait par Genève Tourisme ?***

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de sa réponse.